

MÉMO CONCOURS - Institut du Travail Social Tours

ITS Tours – Bureau des admissions - 17 rue Groison – BP 77554 – 37 075 Tours CEDEX 2

admissions@its-tours.com / secrétariat : 02 47 62 56 71

Éducateur Spécialisé / Éducateur Technique Spécialisé / Éducateur de Jeunes Enfants

Accès à la formation : en formation initiale, par la voie de l'apprentissage, en situation d'emploi

Cycle 2019/2022 – Session 1

Candidats éligibles à Parcoursup	Candidats NON éligibles à Parcoursup
Pour toute personne titulaire ou en possession du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent souhaitant déposer des vœux en vue de son inscription en 1^{ère} année dans une formation de l'enseignement supérieur dans le cadre de la formation initiale, ou demandeur d'emploi ou celles souhaitant suivre la formation par la voie de l'apprentissage. Pour info : possibilité d'intégrer les formations ES et EJE par l'apprentissage jusqu'à 3 mois après le démarrage de la formation, sous réserve de la signature d'une promesse d'embauche avec un employeur.	Sont concernées les personnes en situation d'emploi.
entre le 2 octobre et le 15 mars 2019	entre le 2 octobre et le 15 mars 2019
« Engagez-vous dès maintenant ! » Créez un compte sur le site de l'ITS Tours (espace personnel) pour accéder en exclusivité à divers temps forts, gratuits : JPO, Petits déj' débat autour des métiers du social, échanges/retours d'expériences avec des étudiants/apprentis (stages à l'étranger). Cliquez sur l'onglet bleu (en haut à droite de l'écran) « S'inscrire aux formations » 👉 Cliquez « Inscriptions aux concours »	« Inscrivez-vous en ligne ! » sur le site www.its-tours.com Cliquez sur l'onglet bleu (en haut à droite de l'écran) « S'inscrire aux formations ». Création d'un espace personnel. 👉 Cliquez « Inscriptions aux concours » Envoi des pièces à joindre (CV, lettre de motivation, copie de diplômes) DATE LIMITE : 15 MARS 2019 cachet de la poste faisant foi N'attendez pas la dernière minute pour envoyer vos documents ! Les dossiers incomplets ou parvenus à l'ITS Tours après la date limite de réception, ne seront pas pris en considération. Les courriers non suffisamment affranchis seront refusés. En cas de désistement du candidat, les frais de dossier ne seront pas remboursés.
entre janvier et le 31 mars 2019 Saisissez vos vœux sur la plateforme de l'enseignement supérieur Parcoursup : www.parcoursup.fr	
du 15 avril au 10 mai 2019 Convocations individuelles à l'épreuve orale d'admission à l'ITS Tours : disponibles sur votre espace personnel. Si vous n'avez pas effectué le paiement en ligne, envoyez vos chèques à l'ordre de ATEC ITS Tours (frais dossier = 67€, épreuve orale = 133 €) Suite à un désistement de moins de 5 jours avant l'épreuve orale, le remboursement des frais correspondants à cette épreuve ne sera pas possible.	

Calendrier sous réserve de modifications liées à la procédure nationale Parcoursup.

❖ **Vous souhaitez préparer votre projet de formation, rencontrer l'équipe pédagogique, des étudiants/apprentis, des professionnels du secteur ou visiter notre institut ?** ❖

Portes Ouvertes ITS Tours : 10h à 17h samedis 13 octobre 2018 & 2 mars 2019

❖ **RÉFORME DES DIPLÔMES DU TRAVAIL SOCIAL : ES-EJE-ETS-ASS-CESF** ❖

Retrouvez les nouveautés pour les diplômes ES-ETS-EJE sur les plaquettes d'info éditées par l'ITS Tours

- Les diplômes du travail social (ES-EJE-ETS-ASS-CESF) viennent d'être réformés suite à la parution de décrets et arrêtés en date des 21 et 22 août 2018. L'obtention de ces Diplômes d'État **délivre la collation du grade Licence (niveau II)** et ouvre droit à l'accès en formations universitaires de niveau master.
- Les conditions d'accès au diplôme ont changé**, consultez sur les plaquettes d'info la rubrique « accès à la formation ».
- Les modalités d'inscription s'inscrivent dans le processus d'accès aux formations d'enseignement supérieur avec la **saisie de vœux dans Parcoursup** (réservé aux candidats souhaitant s'inscrire en 1^{ère} année d'une formation de l'enseignement supérieur dans le cadre de la formation initiale, les personnes demandeurs d'emploi et les apprentis).
- Les conditions d'admissions sont modifiées** : Il n'y a plus d'épreuve écrite de sélection ; pour tous, une épreuve orale d'admission sélectionnera les candidats. Une **lettre de motivations présentant le projet de formation accompagnée d'un Curriculum Vitae détaillé** valorisant le parcours expérientiel (associatif, bénévole et/ou professionnel) sera étudiée. Des pièces complémentaires pourront être demandées).

❖ **Pour info : si vous souhaitez passer le concours de Moniteur-Éducateur à l'ITS Tours** ❖

👉 date limite d'inscription en ligne sur le site www.its-tours.com : **samedi 15 décembre 2018**